

**2015 est terminé (presque),  
Vive 2016 !**



Union des Compositeurs de Musiques de Films

## **Prochain Conseil d'Administration UCMF**

Après avoir digéré les excellentes agapes de fin d'année, il faut affûter les dossiers durant ce début janvier, pour un CA de redémarrage le **27 janvier 2016**.

Contactez [Katy](#) pour pouvoir y assister.

L'UCMF a le plaisir d'accueillir sa dernière recrue de l'année 2015 :

**Frédéric Frette**

A vos marques pour 2016, il reste de la place dans les rangs de l'UCMF, et l'association a besoin de forces vives !

## **Les Chantiers de l'UCMF**

### **Les FAQ UCMF, «Saison 1»**

### **Chose promise, chose due ; voici les tutoriels vidéo !**

Notre métier de Compositeur est soumis aux grands changements qui impactent l'ensemble de la filière musicale. Il est indispensable pour chacun de s'adapter voire se re-configurer face aux nouvelles données. Plus que jamais il est nécessaire d'intégrer une dimension administrative et organisationnelle à notre création artistique afin d'assurer la bonne pratique et la pérennité de notre métier.

A ce jour, aucun guichet n'est capable d'offrir une réponse à une problématique transversale qui associerait, par exemple, une question de droits sociaux à une question fiscale.

Nous voulons de remédier à cette situation en réalisant un ensemble de formations sous la forme d'un programme court vidéo, proposant de poser une question à un référent du sujet traité afin d'obtenir une réponse pouvant immédiatement être mise en pratique, de sorte à créer une bibliothèque de questions/réponses à l'ensemble des problématiques de la pratique du métier de Compositeur.

A travers cet ensemble de tutoriels, nous souhaitons créer le premier Mooc traitant de l'écosystème culturel et métier de la musique pour l'image.

Le programme FAQ, impulsé et réalisé par Olivier Delevingne, est soutenu par Sacem Université.

Pour accéder aux FAQ UCMF en ligne sur YouTube, tapez dans le moteur de recherche de YouTube «faq ucmf», ou bien copiez l'adresse exacte ci-dessous :

[https://www.youtube.com/channel/UC7R5NyY5e77-T-A2LNet\\_DQ](https://www.youtube.com/channel/UC7R5NyY5e77-T-A2LNet_DQ)

Nous vous conseillons de vous y abonner, afin d'être averti chaque semaine des nouvelles vidéos mises en ligne. Suspense...

### **Communiqué, suite aux attentats du 13 novembre 2015**

Les terroristes qui ont eu la lâcheté de répandre la mort aux terrasses des restaurants, aux abords du Stade de France et au Bataclan, ont voulu, et voudront sans doute encore, s'attaquer à nos valeurs d'humanisme et de culture.

Le conseil d'administration et tous les membres de l'Union des Compositeurs de Musiques de Films expriment aujourd'hui leur profonde compassion pour les victimes et leurs familles.

Nous pensons aux blessés qui souffrent simplement parce qu'ils ont voulu vivre libres en partageant de la musique ou des moments de convivialité.

Devant tant de barbarie, notre engagement au service de la musique est aujourd'hui aussi dérisoire, qu'indispensable.

Nous resterons debout et nous combattons l'obscurantisme avec les armes que nous ont donné les lumières.

Rien ni personne ne nous fera renoncer aux valeurs de Liberté, d'égalité et de fraternité.

### **Compositeur de musique de films, encore un métier?**

*article paru dans The Huffington Post le 2 novembre 2015*

Avec l'effondrement de l'industrie du disque, et la forte augmentation des programmes audiovisuels, les compositeurs se sont naturellement tournés vers l'image. Mais la demande de ce secteur en forte croissance et les progrès de l'informatique musicale ont engendré des effets pervers.

Il y a trente ans, un compositeur de musique à l'image faisait un métier parfaitement défini, reconnu, dont les contours étaient bien identifiés. Il écrivait la musique sur un score ou la composait sur son instrument de prédilection puis la confiait à un arrangeur qui lui même passait le relais à un copiste.

Le producteur exécutif ou le directeur artistique confiait l'enregistrement à un preneur de son puis la finalisation à un mixeur. L'élaboration de cette bande originale se faisait dans un studio professionnel dont les investissements en matériel étaient considérables avec des musiciens eux aussi professionnels et aguerris aux techniques d'enregistrement. Enfin des techniciens et des assistants étaient garants de la qualité technique de la production.

Tout cela reste encore vrai aujourd'hui, mais seulement pour les grosses productions cinématographiques. Pour toutes les autres, l'arrangeur, le copiste, le producteur exécutif, le directeur artistique, le preneur de son, le mixeur, les assistants et les musiciens ont le plus souvent purement et simplement disparus. Le compositeur de musique à l'image se trouve aujourd'hui assisté d'un ordinateur mais seul. Il doit cumuler les compétences autrefois dévolues à une bonne dizaine de professions.

On sait que chaque évolution technologique s'accompagne mécaniquement d'une perte de savoir, alors peut-être serait-il bon de s'interroger sur ce qui relève du savoir et ce qui relève de l'évolution technique afin de ne pas sacrifier le fond à la forme. Le nouveau modèle économique né de cette mutation, impose aujourd'hui au compositeur de musique à l'image, de maîtriser non seulement son instrument de prédilection mais une quantité d'autres techniques:

l'arrangement, l'orchestration ainsi que la réalisation sonore. Il doit maîtriser l'informatique musicale et avoir une connaissance approfondie des logiciels, Il doit également savoir réaliser des enregistrements en qualité professionnelle et être en mesure de mixer et de mettre sa production aux normes de diffusion dans les règles de l'art.

L'augmentation des compétences requises par cette mutation, a été ces dernières années inversement proportionnelles aux budgets alloués à la musique. Le compositeur est devenu en quelques années, producteur de sa propre musique sans en récolter les fruits économiques, puisque de surcroît, il cède la plupart du temps les droits de production et bien souvent les droits d'édition à ses commanditaires.

Il est aujourd'hui possible, à chacun, pourvu qu'il possède un ordinateur et quelques idées, de se proposer comme compositeur de musique à l'image. Cette démocratisation de l'accès à ce secteur est en soit une très bonne chose, qui va dans le sens de l'histoire. Mais cela dé professionnalise cette discipline si particulière.

*(suite p. suivante)*

On ne parle plus d'un métier qui a été enseigné et transmit par, et pour des professionnels, mais d'une activité qui ne correspond plus à une économie réelle. Le petit nombre de compositeurs qui a la chance d'accéder à de grosses productions cinématographiques peut continuer à en vivre très correctement et ceux qui n'attendent pas après cela pour vivre s'en accommodent eux aussi très bien. En revanche la grande majorité des jeunes compositeurs qui aujourd'hui ont cru que leur passion pouvait devenir un métier et qui se sont donné les moyens d'acquérir des connaissances pour progresser dans les règles de l'art sont victimes d'une concurrence pour le moins déloyale.

Il est aujourd'hui possible, à chacun, pourvu qu'il possède un ordinateur et quelques idées, de se proposer comme compositeur de musique à l'image. Cette démocratisation de l'accès à ce secteur est en soit une très bonne chose, qui va dans le sens de l'histoire. Mais cela dé professionnalise cette discipline si particulière.

On ne parle plus d'un métier qui a été enseigné et transmit par, et pour des professionnels, mais d'une activité qui ne correspond plus à une économie réelle. Le petit nombre de compositeurs qui a la chance d'accéder à de grosses productions cinématographiques peut continuer à en vivre très correctement et ceux qui n'attendent pas après cela pour vivre s'en accommodent eux aussi très bien. En revanche la grande majorité des jeunes compositeurs qui aujourd'hui ont cru que leur passion pouvait devenir un métier et qui se sont donné les moyens d'acquérir des connaissances pour progresser dans les règles de l'art sont victimes d'une concurrence pour le moins déloyale.

Nous avons créé dans notre pays des cursus d'excellence de composition de musique à l'image dans les meilleures écoles afin de maintenir un savoir faire exceptionnel dans ce domaine. Des classes d'instruments et d'écriture dans les plus grands conservatoires. Des écoles de production et de post-production formidables, ainsi que des formations d'excellence aux métiers du son.

Tous les ingrédients qu'impose une filière économique prospère. Mais pouvons-nous honnêtement faire rêver notre jeunesse à ce point alors que nous laissons, dans le même temps, la filière censée les accueillir se déliter?

Oui, nous récoltons ponctuellement des oscars à Hollywood pour nos compositeurs nationaux, mais c'est l'arbre qui cache une forêt de plus en plus impénétrable pour nos jeunes compositeurs.

Le budget pour la musique représenterait au niveau national, selon les sources, entre 0,3% et 0,5% du budget des programmes audiovisuels. La seule question sérieuse que nous devons aujourd'hui nous poser est la suivante: la musique doit-elle représenter 0,4% du budget des programmes audiovisuels? Ne serait-il pas judicieux d'y consacrer une part plus importante afin de permettre à nos productions nationales de s'exporter de façon satisfaisante? A nos merveilleux orchestres d'être à nouveaux sollicités par des compositeurs qui faute de moyens vont enregistrer dans les pays de l'est depuis vingt ans? Aux rares studios qui n'ont pas encore fermé d'embaucher les jeunes si talentueux évoqués plus haut? Ne pourrait-on pas mettre en place une vraie politique culturelle d'accompagnement de la création musicale dans ce pays, afin de valoriser une bonne fois pour toute à l'heure numérique, le droit d'auteur et la propriété intellectuelle, seuls véritables garants de la liberté et de la diversité de création?

Il est urgent de prendre soin de ce secteur qui, si nous restons spectateurs, s'effondrera comme s'est effondrée l'industrie du disque en quelques années. Il nous faut redéfinir de façon extrêmement claire les métiers de compositeurs, de producteurs et d'éditeurs afin de les revaloriser. Nous devons établir de nouvelles chartes et des textes législatifs avec nos partenaires scénaristes, réalisateurs, producteurs et diffuseurs pour que les pratiques soient plus respectueuses de tous ceux qui créent le contenu de nos programmes cinématographiques et audiovisuels.

Ainsi, nous mettrons en place un cercle vertueux qui permettra non seulement de revitaliser la création musicale pour l'image, de développer l'économie de cette filière de façon équitable, mais surtout, de donner au public en général des programmes de qualité, ce qui est dans l'intérêt de tous.

L'équipe communication (Jean-François Tifiou, Olivier Delevingne, Béatrice Thiriet) de l'UCMF remercie les partenaires ainsi que les auteurs qui ont participé à cette newsletter :

Patrick Sigwalt, Jean-François Tifiou, Olivier Delevingne, Katy Borie

Pour suivre l'actualité de l'UCMF, 4 options : Le site internet, [www.ucmf.fr](http://www.ucmf.fr)

Facebook UCMF - Union des Compositeurs de Musiques de Films, Twitter : <https://twitter.com/UCMF> et [Youtube](https://www.youtube.com/channel/UCMfFfFfFfFfFfFfFfFfFfFf)

## Actualités des Compositeurs

- **David Reyes** compose actuellement la musique d'une série pour Arte, «Tous les parfums du monde» (5 épisodes prévus), diffusion mi-2016.
- **Christophe Rezaï** a été récompensé lors du festival annuel de la maison du cinéma (khane ye cinema) pour la musique film «Fish & Cat». Seconde récompense pour Christophe en Novembre dernier lors du festival de l'association des critiques de cinéma et écrivains scénaristes pour cette fois ci la musique du film «Quelle heure est-il dans ton monde ?» du réalisateur Safi Yazdanian.
- Le compositeur **Arno Alyvan** était également à l'honneur avec la diffusion du film « Acoustic Kitty » (production Sacrebleu) dans le cadre du projection organisé par la Maison du Film Court et la Sacem le 14 décembre au cinéma le Mac Mahon.
- le 9ème prix **France Musique – Sacem** (créé à l'origine en 2006 par l'UCMF) de la musique de film a été décerné le 13 novembre 2015 au compositeur **Amine Bouhafa** pour le film Timbuktu d'Abderrahmane Sissako.
- **Hans Zimmer** partira en tournée pour la première fois de sa carrière à partir du 6 avril 2016 et ce jusqu'au 16 mai. Il passera par l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Uni et... la France. Deux dates sont prévues pour la France.
- Le Maestro **Ennio Morricone** gratifiera la France d'un double concert les 27 et 28 mai 2016... Est-ce déjà complet ? A vos marques, prêts, partez !

## En vrac, l'UCMF et Cie 2016

A vous de suivre l'agenda des prochains mois, voici les «à suivre» de l'UCMF, et quelques nouvelles :

- Les **FAQ UCMF**, cf page précédente, nous espérons que vous aimerez et que vous nous le direz ! Des sujets, il y en a à revendre, et c'est un travail énorme que nous nous engageons à faire pour les compositeurs.
- Les **Prix UCMF de la Musique à l'Image** : ça vient, ça y est, le comité de sélection est constitué, et le Comité d'Honneur de l'UCMF remettra les 4 Prix suivants le 1er avril 2016 : Prix de la Musique à l'Image du Cinéma (sur l'année 2014), Prix de la Musique à l'Image de l'Audiovisuel (sur l'année 2014), Prix «Hommage» pour l'ensemble d'une carrière, Prix «Espoir» pour un jeune talent (sur l'année 2015).
- Le **site web de l'UCMF** fait peau neuve en 2016, chers compositeurs, préparez vous à renouveler votre espace personnel (allez, nouvelle photo, nouveau texte, on actualise et tout beau tout propre !).
- A noter pour les compositrices : Le **Diner des Créatrices** aura lieu le 26 janvier (plus d'infos début janvier)
- Une petite dernière pour la route : Le **CNSMDP** a été noté en 2015 par les américains parmi les 25 meilleures écoles au monde, notamment pour son travail sur la Musique à l'Image ! L'UCMF est fière d'avoir participé à créer le «School modèle».
- La **Semaine du Son** aura lieu du 18 au 24 janvier 2016, avec plein de musique de film (le 22/01 au Balzac). Tous les événements sont gratuits, il suffit de s'inscrire avant le 15 janvier sur le site [www.lasemaineduson.org](http://www.lasemaineduson.org). Venez nombreux !

Nous espérons que vous passez de très belles fêtes de fin d'année, rendez-vous très vite en janvier 2016 pour vous souhaiter une magnifique année pleine de belles musiques à marier avec de belles images !